



LDC AQUITAINE

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC
BNPAFRPPSAE

4358

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 515082 REP 454 1	ETABLIS. FOISSAC 315 ALL BONNE COSTE TRERBAIX 46090 VILLESEQUE FRANCE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALL BONNE COSTE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE
FRANCE

Date	23/12/25	N° Fact	005A030615	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Palement	VIREMENT 20J DECADE le 20/01/26			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. 7600754 Expédition du: 23/12/25							
0391	052647	4 CUISSES DE POULET LR FERMIER DU MAINE JAUNE +280g SOUS VIDE	16	26,162	K	6,700	175,29	4	1
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	12	24,701	K	7,850	193,90	3	1
0047	019242	POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,4-1,6kg GASCON	24	36,260	K	5,050	183,11	3	1
		TOTAL:		87,123			552,30		

Page N°1/1Ver. fact_r4v2.0.13 Paquet: 1 Source: 1

FOLIO : 1/1

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N° CLIENT
080693 / 00169758
NOM CLIENT
ETABLIS. FOISSAC
N° FACTURE
005A030615
MONTANT A PAYER
582,68 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

87 Kg net
10 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
87,123Kg	552,30	1 5,50%	30,38	582,68 EUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

TOT HT	552,30	TOT TVA	30,38	FOLIO	1/1
--------	--------	---------	-------	-------	-----

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

